

Mission Relations

SERVICE PUBLIC DES RELATIONS AUX MILIEUX

Concerter la nature dans un projet d'aménagement

WDNTA
Concertation de la nature et avis des autres qu'humains

CARNET DE PREFIGURATION DU PROGRAMME WDNTA

Avec présentation et évaluation du projet pilote :
« Concertation des autres qu'humains dans le cadre de la programmation des espaces publics du Grand Parc de Lunaret » (en partenariat avec la Métropole de Montpellier)

EDITO

Nous savons aujourd'hui l'ampleur des bouleversements écologiques et des menaces qu'ils font peser sur nous et nos futurs. Nous savons aussi combien ils appellent des changements profonds dans nos manières de construire, d'aménager, de produire et d'habiter. Depuis plusieurs décennies, l'action publique s'est d'ailleurs dotée de plans, de normes, de lois, d'indicateurs, de dispositifs de protection et de programmes de recherche pour répondre à ces enjeux. Ils sont nécessaires. Plus que jamais. Mais ils ne suffisent peut-être pas.

Car c'est probablement aussi dans nos manières de faire que se trouve une part du problème. Nous continuons trop souvent à administrer, gérer, aménager et habiter la nature comme un objet extérieur à nous-mêmes. Nous disposons de nombreuses connaissances sur les milieux, mais nous avons encore peu de méthodes pour faire avec les relations qui nous lient à eux.

La Mission Relations part de cette conviction : il faut compléter notre répertoire d'action publique sur la nature par de nouvelles manières de connaître, d'écouter et de décider. Prendre au sérieux les perspectives et intérêts de la nature, être attentif aux relations qui composent un milieu de vie, mobiliser le sensible et l'affectif : autant de pistes pour faire évoluer nos manières d'agir.

Car on ne transforme peut-être pas de la même manière un milieu que l'on considère comme un simple support d'intervention et un milieu avec lequel on se reconnaît, effectivement et affectivement, en relation. La qualité écologique de nos milieux de vie dépend, en partie, de la qualité des relations que nous entretenons avec eux.

La Mission Relations porte ainsi une ambition simple et considérable : chercher d'autres manières de faire pour faire mieux : mieux aménager, mieux habiter, mieux prendre soin des milieux dont nous dépendons, pour contribuer à une action publique plus juste et plus efficace, capable de préserver des conditions d'habitabilité planétaires dignes pour les humain·es comme pour les autres vivants.

Mais cette ambition ne vaut que comme hypothèse à mettre à l'épreuve. Nous ne savons pas encore si ces méthodes permettront les transformations que nous espérons. Nous savons seulement qu'il faut essayer. Essayer d'autres manières de faire, les expérimenter dans les territoires, les discuter, les évaluer, les améliorer et voir ce qu'elles permettent.

C'est cette tentative que porte la Mission Relations : une option à tester, au service d'une ambition politique immense : continuer à rendre nos mondes habitables, ensemble, dignement et durablement.

Gautier Damahu – Président de La Mission Relations

LA MISSION RELATIONS - SERVICE PUBLIC DES RELATIONS AUX MILIEUX DE VIE

La Mission Relations est une organisation support qui accompagne les organisations territoriales volontaires dans la restauration des relations entre les humain·es et leurs milieux de vie. À travers ses différents programmes, elle crée, déploie et diffuse des méthodes permettant de comprendre les perspectives et intérêts de la nature et de les intégrer dans les modes d'administration humaine de celle-ci.

Imaginée et déployée par Pascal Ferren et l'Agence Bipolar, avec le soutien de l'Office Français de la Biodiversité, la Mission Relations développe ses méthodes par l'expérimentation. Elle conçoit, prototype et met à l'épreuve des protocoles, dispositifs et outils en partenariat avec des collectivités, des institutions et des organisations engagées dans la transformation des relations aux milieux de vie.

LES CARNETS DE PRÉFIGURATION

Entre 2024 et 2026, cette démarche a pris la forme d'une phase de préfiguration au cours de laquelle cinq programmes d'action (WDNTA, PENSE, NEMEC, CELEB et FORSA) ont été conçus et expérimentés à travers autant de projets pilotes, dans des contextes territoriaux variés et avec différents partenaires publics, parmi lesquels la Ville et la Métropole de Montpellier, M28 – Terres de Culture, le programme ERABLE du GIP EPAU, le Parc naturel régional de Camargue ou encore le Parc naturel régional du Massif des Bauges.

Ces expérimentations ont permis de mettre les programmes à l'épreuve de situations concrètes et d'en préciser progressivement les méthodes, les outils et les conditions de mise en œuvre. Pensée comme une œuvre pratique, ouverte et généreuse, la Mission Relations évalue ses projets pilotes avec celles et ceux qui les ont menés, accompagnés ou observés. Cette évaluation prend notamment la forme de commissions d'évaluation publique, accessibles sous forme de visioconférences enregistrées et mises à disposition sur le site de la Mission : **www.lamissionsrelations.fr**

Ce travail d'évaluation constitue la matière des Carnets de préfiguration. Chaque carnet revient sur un projet pilote pour en analyser les intentions, le déroulé, les méthodes et les outils, et en tirer des pistes d'action sectorielles liées à l'un des programmes de la Mission Relations.

Sommaire

Présentation du programme – p. 7

Le projet pilote – p.11

Evaluation du projet pilote – p. 20

Perspectives – p. 35

FAQ – p. 41

Concerter la nature dans un projet d'aménagement

Les humain·es aménagent en permanence leurs espaces de vie, des sommets montagneux jusqu'aux fonds marins, ou presque. En France, l'État et les collectivités territoriales organisent et pilotent cet aménagement, qui se déploie à travers la construction de bâtiments, la transformation des espaces publics ou encore l'intervention sur les espaces naturels

Le programme WDNTA (pour « What Does Nature Think About ») explore la **manière dont les processus de conception spatiale pourraient intégrer les perspectives et les intérêts de la nature** ou, à minima, permettre d'interroger plus sensiblement notre rapport à elle dans les transformations que nous lui imposons.

Inscrit dans l'histoire des démarches de concertation, le programme propose d'en déplacer les cadres en cherchant à les étendre non plus seulement aux humain·es, mais également aux autres espèces habitant les milieux concernés. Il s'agit d'**expérimenter des formes de dialogue avec la nature elle-même, en mobilisant des approches sensibles** et des modalités de traduction susceptibles de trouver leur place dans les démarches de programmation, de conception et de transformation de l'espace.

Le programme WDNTA cherche ainsi à construire des méthodes permettant de faire émerger et de formaliser des préconisations en matière d'urbanisme, de paysage et d'architecture depuis des perspectives autres qu'humaines.

OBJECTIFS ET ENJEUX DU PROGRAMME

Le programme s'intéresse aux conditions concrètes dans lesquelles les perspectives de la nature peuvent être recueillies, interprétées et introduites dans les processus de décision et de fabrication des territoires. Il cherche notamment à développer des manières de faire compatibles avec les réalités de l'aménagement contemporain : des outils de connexion aux perspectives de la nature, des protocoles d'interprétation et de traduction de ses voix, mais aussi des formes permettant de faire entrer ces éléments dans les espaces de discussion, de programmation et de décision.

Le programme cherche ainsi à :

- **Tester et déployer des dispositifs de concertation de la nature** susceptibles d'améliorer la qualité, notamment relationnelle, de l'aménagement public,
- **Concevoir des méthodes réplicables** pouvant s'intégrer dans les processus contraints et juridiquement encadrés de l'aménagement, notamment dans le cadre de la loi MOP et des marchés publics,
- **Constituer un répertoire d'outils variés et adaptables** à différentes situations, échelles et types de projet, qu'il s'agisse d'urbanisme, de paysage, d'architecture ou d'aménagement d'espaces naturels.

DES FORMATS À EXPÉRIMENTER

Le programme WDNTA peut se déployer à travers différents formats d'intervention, à adapter aux contextes, aux milieux et aux projets : rédaction participative d'avis de la nature, dispositifs de concertation du vivant, programmation spatiale sensible, conception bio-inspirée, plans-guides centrés nature, jurys de la nature, ou encore tout autre protocole permettant d'intégrer les perspectives du vivant dans les processus d'aménagement.

Ces formats ne constituent pas un répertoire stabilisé. Ils sont des objets d'expérimentation : leur intérêt réside autant dans les résultats qu'ils permettent d'obtenir que dans les manières de faire qu'ils rendent possibles et dans les conditions de leur intégration aux projets d'aménagement.

CONCERTER LES AUTRES QU'HUMAINS DANS LE CADRE DE LA PROGRAMMATION DES ESPACES PUBLICS DU GRAND PARC DE LUNARET

Depuis 2024, la Mission Relations suit plusieurs démarches portées par des collectivités, des organisations et des laboratoires susceptibles de s'inscrire dans le cadre d'analyse et les objectifs du programme WDNTA.

Parmi celles-ci, elle s'est particulièrement intéressée à une mission de programmation spatiale menée à Montpellier par les agences Bipolar et Camille Alfada. À la demande de la Ville et de la Métropole de Montpellier, ce duo d'agences a conduit, entre 2024 et 2025, une démarche de concertation visant à définir la programmation des espaces publics du site dit « Clairières et Belvédères », au sein du futur Grand Parc de Lunaret. Dans le cadre de cette mission, et avec la complicité de la collectivité, les équipes ont expérimenté un atelier de concertation de la nature dont les résultats ont été intégrés à la programmation du site.

Le choix de cette expérimentation comme projet pilote du programme WDNTA n'est pas fortuit. La Métropole de Montpellier est un partenaire privilégié et historique de la Mission Relations, avec laquelle elle travaille depuis plusieurs années, avant même la constitution de la Mission sous sa forme actuelle. Le projet du Grand Parc de Lunaret offrait par ailleurs un terrain d'expérimentation particulièrement riche : celui d'un vaste projet d'aménagement situé au sein d'un espace de nature exceptionnel, porté par une collectivité engagée dans une démarche de transformation ambitieuse et laissant une place importante à l'invention de nouvelles manières de programmer et d'habiter le site.

Le projet réunissait ainsi plusieurs conditions particulièrement favorables à l'expérimentation d'une concertation de la nature : un projet spatial réel, une programmation encore ouverte, un milieu de vie remarquable et un partenaire public disposé à accueillir et à intégrer une telle démarche.

C’est ce projet pilote, « Concertation de la nature dans le cadre de la programmation des espaces publics du Grand Parc de Lunaret » que nous avons analysée collectivement lors de la Commission d’évaluation du 26 septembre 2025 et qui constitue l’expérimentation de référence du présent carnet.

Son déroulé, les outils qu’elle a mobilisés, ainsi que les prolongements qu’elle a suscités dans les travaux de la Mission Relations serviront ici de support à la formulation de premiers éléments de cadrage méthodologique à destination des organisations volontaires souhaitant, à leur tour, expérimenter de telles démarches.





PROGRAMME WDNTA

Le projet pilote



LE PROJET PILOTE

Concertation des autres qu'humains pour la programmation des espaces publics du Grand Parc de Lunaret

Année :
2024-2025

Commanditaire :
Ville de Montpellier

Prestataires :
Agence Camille Alfada,
Agence Bipolar

CONTEXTE

Via un marché public, la **Ville de Montpellier** a engagé en 2024 une mission de concertation et de programmation des espaces publics autour du secteur dit « Clairières et Belvédères », au sein du projet plus large du Grand Parc de Lunaret.

Le **Grand Parc de Lunaret** est un vaste projet d'aménagement porté par la Ville de Montpellier, qui rassemble un ensemble de sites aujourd'hui distincts, notamment le zoo de Montpellier, le bois de Montmaur, les rives du Lez, des espaces agricoles, ainsi que plusieurs sites de recherche et d'enseignement. Le projet vise progressivement à les relier par des parcours et des aménagements communs, tout en préservant les espaces identifiés comme réservoirs de biodiversité.

Le **secteur « Clairières et Belvédères »** correspond à une large zone (plusieurs dizaines d'hectares) contenant notamment d'anciens enclos du zoo appelés à être libérés par la réduction de son périmètre. Le plan-guide du Grand Parc identifie ce secteur comme l'un des sites prioritaires d'aménagement.

Différentes programmations y sont envisagées, dont des usages ludiques, artistiques ou sportifs, des espaces de repos et d'observation, ainsi que la restauration d'un bassin. La programmation devait être précisée à travers une démarche de participation.

Le **cahier des charges** demandait ainsi de concerter les usagers et de faire émerger les pratiques et potentiels usages des futurs espaces publics, en matière d'activités, d'aménagements, d'équipements, de mobilier ou encore d'ambiances. Il prévoyait que cette émergence s'appuie notamment **sur une « approche sensible » des relations que les usagers entretiennent avec le site**. Il mentionnait également, parmi les compétences appréciées, **l'accompagnement d'approches territoriales portant sur « les relations entre vivant et non-vivant »**.

C'est dans ce cadre de commande publique, et à partir de cette ouverture à une approche sensible du site, que les agences Bipolar et Camille Alfada ont proposé d'introduire, dans un dispositif plus large de concertation et de programmation d'espaces publics, un **atelier de concertation des autres qu'humains**.



OBJECTIFS

L'atelier vise à mettre en œuvre une enquête sensible collective, avec l'ambition **d'expérimenter une manière de « prendre l'avis des éléments de la nature » afin d'alimenter directement la programmation** du projet d'aménagement.

Il s'agit plus précisément d'explorer la manière dont des dimensions perceptives et émotionnelles (sensations, intuitions, affects, impressions), associées à un effort de décentrement (quel serait l'avis de la nature ?), peuvent constituer une matière pour la programmation spatiale.

Les participant·es sont ainsi invité·es à adopter une **posture d'interprètes**, en cherchant à capter et à traduire ce que le milieu peut leur faire percevoir des intérêts, des besoins ou des tensions du vivant qui l'habite.

L'objectif n'est donc pas de produire des données objectivables au sens classique, ni de recueillir les usages humains du site, mais de **faire émerger une matière sensible et située**, susceptible d'être mise en discussion puis traduite en propositions programmatiques.

L'atelier central est organisé le 20 septembre 2024. Il réunit quinze participant·es sélectionné·es pour leur intérêt et leur sensibilité à ce type d'approche relationnelle des milieux.

Pensé comme une séquence immersive, l'atelier se déroule sur cinq heures, de 7h à 12h, selon un parcours progressif allant des rives du fleuve Lez, en contrebas, jusqu'au secteur des Clairières et Belvédères, situé en partie haute du site (sur une colline).

La démarche repose d'abord sur un déplacement de la posture d'observation. Les participant·es sont invité·es à se rendre disponibles à des formes d'expression du vivant autres qu'humaines et à considérer leurs propres perceptions comme des vecteurs possibles d'attention et d'interprétation. Il ne s'agit donc ni de mobiliser une expertise technique, ni de se placer dans une position d'observation scientifique du milieu, mais d'**expérimenter une forme d'écoute élargie, attentive** à ce qui se manifeste dans la relation entre les personnes et le site.

Le **choix du créneau matinal** participe pleinement de ce dispositif. Il vise à favoriser une **disponibilité physique et perceptive particulière**, en tirant parti des conditions propres au site à cette heure et de ses rythmes de vie. Le déplacement, la durée, l'immersion et l'attention portée aux sensations constituent ainsi autant de composantes de la méthode : ils cherchent à créer les conditions permettant aux participant·es de déplacer leur regard, d'affiner leur écoute et de produire une matière interprétative à partir de leur expérience du milieu.

EXERCICES – IMMERSIONS ET PARTAGES

L'atelier repose sur un enchainement de dispositifs simples, guidés, alternant des temps d'immersion individuelle et des moments de partage collectif. Les échanges sont accompagnés d'une prise de notes en direct par les animateurs, permettant de conserver une trace des perceptions, sensations et récits exprimés au fil de l'expérience.

La séquence repose sur une immersion progressive dans une relation attentive et située au milieu, en faisant varier les modes d'attention et les formes de perception :



> Les déambulations silencieuses
Elles constituent un premier temps d'entrée dans l'expérience. Elles invitent à ralentir, à suspendre les échanges verbaux et à porter attention aux ambiances du site. Le déplacement lent favorise une perception élargie des différents éléments environnants du milieu et des relations qui les composent.



> La méditation guidée, intitulée « paysage des sens »
Elle prolonge cette mise en condition en proposant d'explorer successivement les différents sens (vue, ouïe, odorat, toucher, goût) ainsi que des formes plus diffuses d'empathie ou de résonance avec le milieu.



> L'intermède musical, assuré par la violoncelliste Christelle Delhaye
Par sa dimension non verbale et enveloppante, il contribue à instaurer une autre qualité d'écoute et une disponibilité perceptive particulière.



> Le temps de « sit-spot »
Inspiré des méthodes canoniques de l'éco-psychologie, ce temps d'arrêt et d'attention prolongée invite chaque participant·e à entrer en relation avec un élément ou un espace spécifique du site, dans une posture d'écoute, de présence et d'observation.

COLLECTE ET MISE EN FORME DE LA MATIÈRE

La matière a été recueillie oralement et en direct par les animateurs, au fil des cinq temps de partage collectif de l'atelier du 20 septembre. Les participant·es n'ont pas produit de notes ou de textes individuellement pendant l'atelier : chaque temps de partage a donné lieu à une prise de notes littérale des paroles prononcées.

Cette matière brute a ensuite été retravaillée sous deux formes. **D'abord une liste de mots, expressions et fragments issus des partages,** organisée par grands thèmes : odeurs, ambiances, tensions perçues, besoins exprimés, etc. **Puis une mise en forme poétique**, composée à partir des verbatims recueillis. Le texte reprend presque mot pour mot les expressions prononcées lors de l'atelier, en les réorganisant sous forme de vers et de strophes.

Le compte-rendu final revendique ainsi le statut d'un relevé d'interprétations plutôt que celui d'un compte-rendu exhaustif. Il constitue une prise de notes nécessairement partielle, mais fidèle aux paroles recueillies, qui cherche à retenir certains éléments saillants des prises de parole et à les considérer comme autant d'interprétations possibles des voix de la nature.

TRADUIRE LA MATIÈRE ET NOURRIR DES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

L'atelier de concertation des autres qu'humains s'inscrit dans une démarche de concertation et de programmation plus large, menée pour définir les futurs espaces publics du secteur Clairières et Belvédères. Cette démarche comprenait notamment des **entretiens** avec des personnes ressources du site, parmi lesquelles plusieurs personnes qui y travaillent, **l'analyse des études et diagnostics préalables**, ainsi que **trois autres ateliers de concertation avec des publics humains** : deux ateliers réunissant des adultes et un atelier destiné aux enfants.







La matière issue de ces différentes sources n'a pas été traitée séparément. Pascal Ferren, de l'agence Camille Alfada, a proposé une synthèse croisant les éléments issus de l'atelier de concertation des autres qu'humains avec ceux recueillis au cours des autres temps de la démarche. Il s'agissait ainsi de mettre en regard les différentes paroles, perceptions, usages, connaissances et interprétations recueillis au cours du processus, afin d'en faire émerger des orientations communes pour le projet.

À partir de cette synthèse, **des orientations pré-programmatiques** ont été proposées à la maîtrise d'ouvrage. Elles ont fait l'objet d'échanges et ont été discutées puis validées avec celle-ci. Ce premier travail a ensuite été traduit en recommandations programmatiques plus formalisées, mises à disposition de la maîtrise d'ouvrage pour être transmises à la future maîtrise d'œuvre du projet.

La traduction ne s'est donc pas arrêtée au relevé des perceptions ou à la production d'un récit sensible. Elle a suivi progressivement la chaîne du projet : **les interprétations recueillies lors de la concertation des autres qu'humains ont été mises en relation avec les autres matériaux de la concertation, puis transformées en orientations, en recommandations programmatiques et, à terme, en éléments susceptibles de nourrir la conception spatiale**.

La démarche permet ainsi d'**expérimenter une chaîne de traduction complète** : du milieu ressenti à l'interprétation, de l'interprétation à la programmation, de la programmation à la conception, puis de la conception à l'aménagement réel. À ce jour, la maîtrise d'œuvre du projet est engagée dans sa phase d'études : l'expérimentation n'a donc pas encore produit son dernier effet matériel, mais les éléments issus de la concertation sont désormais inscrits dans un processus de projet appelé à se traduire concrètement dans l'espace.

C'est précisément cette continuité, de la nature interprétée jusqu'à l'aménagement, qui fait de cette expérience un terrain particulièrement intéressant pour le programme WDNTA : elle permet d'observer non seulement comment une perspective autre qu'humaine peut être recueillie, mais aussi ce qu'elle devient lorsqu'elle entre dans les chaînes ordinaires de fabrication d'un projet d'aménagement.



PROGRAMME WDNTA

Évaluation du projet pilote



ÉVALUATION DU PROJET PILOTE

La Commission d'Evaluation

L'expérimentation a fait l'objet d'une Commission d'évaluation de la Mission Relations le 26 septembre 2025. Cette commission a réuni des personnes ayant participé à l'atelier, des représentant·es de la maîtrise d'ouvrage, des professionnel·les impliqué·es dans le projet et des regards extérieurs. Elle avait pour objectif de **revenir collectivement sur l'expérience**, d'en **identifier les apports et les limites** et d'en **tirer des enseignements** pour la poursuite du programme WDNTA. La Commission d'évaluation constitue elle-même un dispositif de retour d'expérience, conçu pour mettre les expérimentations en discussion et travailler leur reproductibilité méthodologique.

Les retours recueillis font apparaître une expérience à la fois forte dans ce qu'elle fait vivre et encore fragile dans ce qu'elle permet de traduire. L'atelier semble avoir réussi à produire un déplacement réel de la relation au site et une matière sensible originale. Mais il soulève aussi des questions importantes : comment maintenir un état d'attention sur la durée ? Comment distinguer perception personnelle et interprétation du milieu ? Comment choisir et former les personnes chargées d'interpréter ? Comment conserver la richesse de la matière tout en la rendant exploitable dans un processus de programmation ? Et jusqu'où cette matière peut-elle accompagner effectivement la conception d'un projet ?

Les enseignements

1 Une expérience de décentrement

Le premier enseignement de l'évaluation concerne la qualité même de l'expérience vécue.

Pour plusieurs participant·es, l'atelier a constitué **une expérience inhabituelle, voire marquante**. L'un des retours recueillis la qualifie simplement d'*« expérience inoubliable ».* Une autre personne, habituée à observer le site dans le cadre de son activité professionnelle, formule une distinction particulièrement éclairante : *« J'ai l'habitude d'observer. Mais observer, c'est encore être à l'extérieur.. Là, c'était autre chose. »*

Cette différence semble tenir à la combinaison de plusieurs éléments : le fait d'être présent·es très tôt le matin, de marcher en silence, de suspendre les échanges ordinaires, de porter attention aux sensations et de partager ensuite les perceptions produites. L'expérience engage ainsi simultanément le corps, les sens, l'attention et la relation aux autres.

L'un des intérêts du dispositif semble précisément résider dans ce déplacement de la posture d'observation. Il ne s'agit plus seulement de regarder un milieu depuis l'extérieur, mais d'essayer d'y être présent·e autrement, et de laisser cette présence transformer ce qui est perçu.

Cette **dimension relationnelle** apparaît également dans les retours sur le rôle du groupe. L'expérience engage une relation au milieu, mais aussi une relation aux autres participant·es et à soi-même. Au-delà d'une expérience personnelle, elle produit un état collectif particulier, qui semble participer à la possibilité même de l'interprétation.

2 Diriger l'attention : le rôle essentiel du dispositif



L'évaluation permet également de mieux comprendre le rôle joué par les exercices et par celles et ceux qui les conçoivent et les animent.

L'attention ne se produit pas spontanément. Elle est guidée, déplacée, perturbée, orientée. Le silence, la marche, la méditation, la musique ou le sit-spot ne sont pas seulement des moyens de mettre les participant·es dans de bonnes dispositions : ils organisent les conditions perceptives de l'expérience.
Le moment musical a notamment été décrit comme permettant de faire des allers-retours entre différents éléments du milieu : les voitures, les oiseaux, les sons proches ou lointains. La musique ne vient donc pas seulement « ajouter » une dimension sensible à l'atelier, elle semble plutôt agir comme un dispositif de déplacement de l'attention, faisant passer du proche au lointain, du sol au ciel, du vivant à l'artificiel, d'un son à un autre.

Cette observation peut être généralisée à l'ensemble du protocole : le rôle des guides, des animateur·rices et des dispositifs qu'ils et elles conçoivent est aussi de diriger l'attention. Parfois de la concentrer, parfois de la perturber, parfois de la faire changer d'échelle ou de registre.

C'est un point important pour le programme WDNTA : **l'expérience sensible** n'est pas seulement une affaire de « sensibilité » individuelle. Elle **dépend aussi fortement de la qualité du cadre proposé, de la progression des exercices, des consignes, des rythmes et des personnes qui les mettent en œuvre**.

3 Une qualité de réceptivité collective difficile à maintenir

Cette qualité d'attention constitue cependant aussi l'une des principales difficultés de l'expérimentation.

L'atelier cherche à installer progressivement un état de corps et de réceptivité, à la fois individuel et collectif. Mais cet état est fragile. Il est difficile de le conserver pendant cinq heures, notamment lorsqu'il faut marcher sur une longue distance, changer de lieu, écouter des consignes, attendre, reprendre le groupe ou passer d'un exercice à l'autre.

La commission relève notamment que, pendant la grande déambulation, l'état de corps collectif construit dans la première partie de l'atelier a été difficile à maintenir. Des consignes plus régulières, des temps d'arrêt ou une progression davantage scandée auraient probablement permis de préserver cette qualité d'attention.

Cela conduit à une première piste importante : plus long ne signifie pas nécessairement plus sensible. L'expérience suggère plutôt qu'il faut **trouver une juste composition entre durée, déplacement, intensité et repos**. Une immersion plus longue peut être souhaitable, mais elle doit être conçue pour permettre à l'attention de se renouveler.

À l'inverse, l'expérience confirme l'intérêt des décalages temporels forts, notamment d'un moment nocturne. Le changement des conditions perceptives et sensorielles peut produire en relativement peu de temps une qualité de connexion au milieu particulièrement forte. La possibilité d'un bivouac ou d'une séquence nocturne apparaît ainsi comme une piste intéressante pour de futures expérimentations.



4 Interpréter n'est pas simplement ressentir

L'un des enseignements les plus importants concerne finalement la fonction d'interprète. L'atelier ne cherche pas seulement à faire vivre une expérience sensible. Il cherche à produire une matière susceptible de devenir une forme d'avis des vivants. Or ces deux objectifs ne sont pas exactement les mêmes.

Ressentir, percevoir, être touché·e par un lieu peut constituer une première condition de l'exercice. Mais interpréter demande un travail supplémentaire : essayer de mettre momentanément à distance ses propres habitudes, ses préférences et ses affects pour se rendre disponible à ce que le milieu pourrait exprimer.

Cette difficulté est apparue directement dans l'expérience. Des participant·es ont exprimé une **certaine frustration de ne pas *« mieux interpréter »,*** avec le sentiment d'être encore trop soi-même et pas suffisamment au service de la traduction. L'exercice peut également être physiquement et mentalement fatigant : **l'effort de traduction** constitue en lui-même une part importante du travail demandé.

L'évaluation conduit ainsi à considérer que, si l'objectif est bien de produire un avis ou des interprétations des vivants, **la constitution d'un groupe d'interprètes identifié, sélectionné et formé pourrait être particulièrement pertinente.**

Nota : cette observation constitue l'un des fondements du développement ultérieur du corps des commissaires-interprètes de la nature par la Mission Relations.

Elle ouvre aussi une question délicate sur la sélection des participant·es : quels profils rechercher ? Sur quels critères ? Faut-il privilégier une sensibilité particulière, des compétences, une expérience du site, ou au contraire une certaine distance à celui-ci ? Et jusqu'où faut-il informer les participant·es du rôle qu'ils et elles sont appelé·es à jouer ? Laisser une marge permettant de « jouer le jeu » ou de s'en éloigner semble encore faire partie de l'équilibre à trouver.

5 La distance au lieu : une condition paradoxale

Un autre enseignement de l'expérience concerne le rapport affectif des participant·es au site. On pourrait intuitivement penser que connaître intimement un lieu, y travailler ou le fréquenter régulièrement constitue un avantage pour l'interpréter. L'expérience suggère une situation plus nuancée. Pour certaines personnes très impliquées dans le site, cette proximité affective semble au contraire rendre plus difficile le déplacement demandé par l'exercice : il faut parvenir à sortir de son propre sentiment pour tenter d'entrer en résonance avec le milieu. **L'interprétation semble donc réclamer à la fois une relation forte au lieu et une certaine distance à soi-même.**

Ce point mérite d'être approfondi dans les prochaines expérimentations, notamment dans la constitution des groupes d'interprètes : la connaissance d'un site, son attachement à celui-ci ou son expérience professionnelle peuvent être des ressources, mais ne garantissent pas nécessairement la capacité à adopter la posture interprétative recherchée.



6 Une méthode enthousiaste

Un autre retour, plus discret mais important, concerne le caractère agréable et engageant de l'expérience. Il a été relevé que l'atelier n'était pas « chiant », remarque volontairement triviale, mais qui mérite d'être conservée dans l'évaluation.

L'enthousiasme, le plaisir et l'envie de poursuivre ne sont pas des éléments secondaires. **Une méthode qui cherche à modifier les relations aux milieux doit aussi pouvoir donner envie de poursuivre la relation**. La qualité de l'expérience constitue donc une condition possible de sa diffusion et de sa pérennité.
Cela ne signifie pas pour autant qu'il faille rechercher systématiquement une expérience agréable. Mais l'expérimentation rappelle que l'engagement, le plaisir, la curiosité et même une certaine joie peuvent être des ressources méthodologiques importantes.



7 Une matière précieuse, mais filtrée

La matière produite par l'atelier a été jugée intéressante pour le projet, notamment comme **forme de diagnostic sensible venant compléter les autres données d'entrée programmatiques**. Elle peut contribuer à confirmer, préciser ou légitimer certaines orientations du projet.

Mais cette matière n'est pas immédiatement exploitable dans son ensemble. Elle est **nécessairement subjective, située et filtrée** par les personnes qui la recueillent, la mettent en forme et l'interprètent. Les biais de représentation et les habitudes de traduction peuvent être importants. La maîtrise d'œuvre a notamment exprimé le souhait de pouvoir accéder aux données brutes de l'atelier, au-delà de la synthèse déjà opérée, afin de mieux comprendre la matière première sur laquelle les orientations programmatiques ont été construites.

Cette remarque est importante pour la méthode : plus la matière s'éloigne de l'expérience initiale, plus il faut pouvoir retracer les étapes de sa transformation.

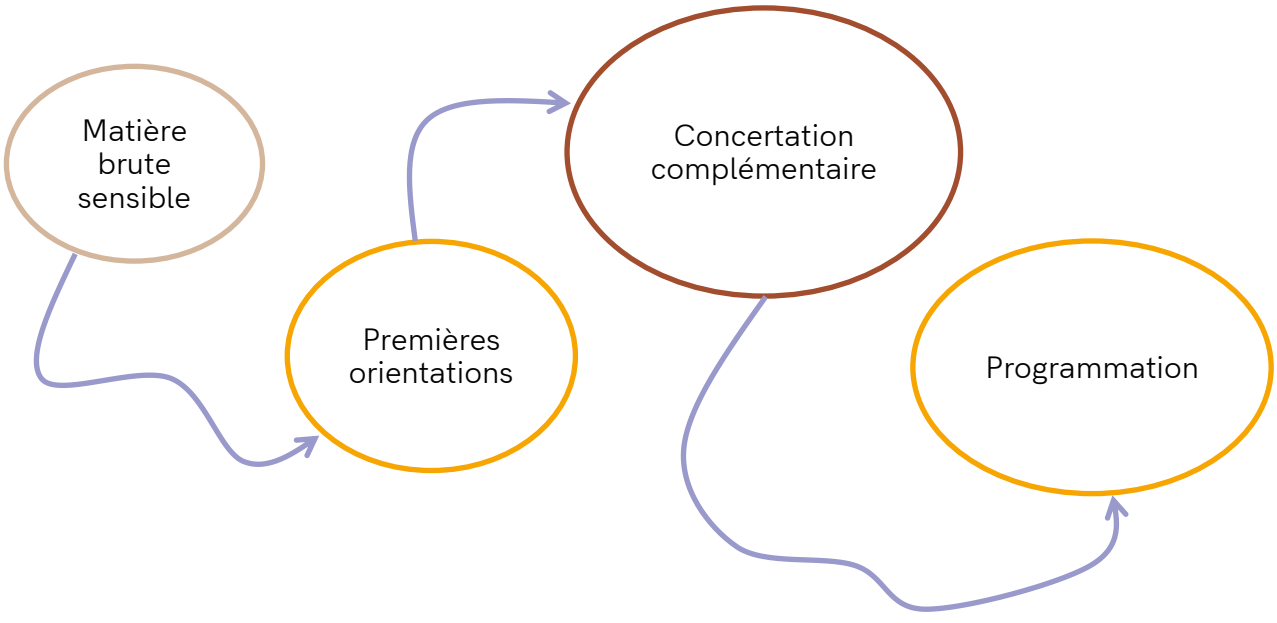
Une piste d'amélioration consiste donc à **renforcer la traçabilité** : conserver les paroles recueillies, documenter les catégories utilisées pour les organiser, distinguer les verbatims des interprétations et rendre visible la manière dont les éléments sensibles deviennent progressivement des orientations programmatiques.

8 De la matière sensible à la programmation : une traduction à renforcer

L'un des enjeux de la suite du programme est donc de **mieux organiser la chaîne qui relie expérience, interprétation, collecte, traduction et programmation.** L'atelier a montré qu'une matière sensible pouvait entrer dans un processus de projet et contribuer à des orientations programmatiques. Mais il a également montré qu'un filtre important s'opère au cours de cette traduction. La maîtrise d'œuvre a ainsi exprimé le besoin de pouvoir revenir aux matériaux bruts, tandis que l'évaluation souligne la nécessité de mieux structurer leur collecte.

Plusieurs pistes se dégagent : une prise de notes plus systématique, des catégories de collecte préparées en amont, des exercices davantage orientés vers certaines questions de programmation, une formation plus poussée des interprètes et une documentation plus précise des différentes étapes de traduction.

L'objectif n'est pas de transformer l'expérience sensible en protocole quantitatif. Il s'agit plutôt de **mieux documenter ce qui se passe entre le ressenti et la recommandation**, afin que la matière conserve sa richesse tout en devenant plus partageable et plus discutable.





9 Une expérience à prolonger

Enfin, plusieurs retours font apparaître le désir de poursuivre l'expérience. L'idée de réactiver le groupe d'interprètes est notamment apparue au cours de l'évaluation, avec une question très concrète : quel temps sommes-nous prêts à consacrer à cette relation ?

Cette question du temps est peut-être l'une des plus politiques que pose l'expérimentation. Prendre au sérieux les perspectives d'un milieu suppose de dégager du temps pour l'écouter, pour apprendre à l'interpréter, pour revenir sur ce qui a été recueilli et pour suivre ce que cela devient dans le projet.

Une remarque issue de l'évaluation souligne également qu'il aurait été précieux que les interprètes puissent continuer à suivre le projet pendant la phase de conception. **Cette continuité permettrait de ne pas considérer la concertation comme un moment isolé, mais comme le début d'une relation appelée à accompagner le projet dans la durée.**

Elle ouvre enfin une question encore prospective : si de telles démarches étaient amenées à se généraliser, faudrait-il un jour demander le « consentement de la nature » avant de transformer un milieu ? L'expérience de Lunaret ne permet évidemment pas d'y répondre. Elle permet en revanche de faire émerger la question — et peut-être de déplacer progressivement les termes mêmes dans lesquels nous concevons l'aménagement.

CE QUE CETTE PREMIÈRE ÉVALUATION NOUS APPREND

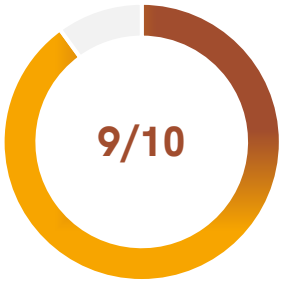
L'expérimentation ne permet pas de conclure que l'on sait désormais « prendre l'avis de la nature ». Elle montre quelque chose de plus modeste et, peut-être, de plus opérant : il est possible de concevoir des dispositifs qui déplacent les conditions d'attention, organisent une expérience sensible du milieu et produisent une matière susceptible d'entrer dans un processus de décision et de programmation.

Elle montre aussi que cette possibilité demande à être travaillée. **Il faut apprendre à construire les conditions de l'attention, à maintenir un état de réceptivité, à former celles et ceux qui interprètent, à documenter la matière produite et à rendre plus explicite sa traduction dans le projet.**

Le projet pilote ouvre ainsi moins une méthode définitive qu'un chantier méthodologique : celui d'une écologie relationnelle qui cherche encore ses formes, ses protocoles, ses métiers et ses conditions d'exercice. C'est précisément ce que le programme WDNTA entend poursuivre.

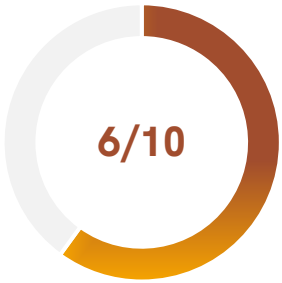
Le Relationnomètre, à quoi ça sert ?

Le Relationnomètre est un outil d'évaluation qui analyse un dispositif selon 6 critères (note/10) : sa réplicabilité, sa mise en œuvre, son acceptabilité, sa sensibilité, son décentrement et son opérabilité. Il permet d'en identifier les forces et les limites, de sa mise en pratique à sa capacité à nourrir les politiques publiques.



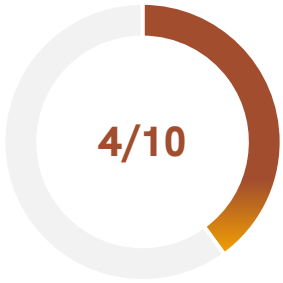
RÉPLICABILITÉ
Contextuel VS Transposable

Peut-on refaire ce dispositif ailleurs, avec d'autres personnes et dans un autre contexte ?



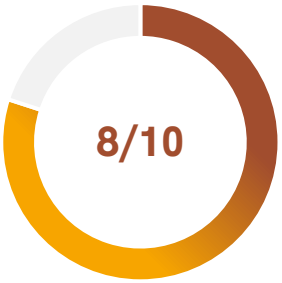
MISE EN ŒUVRE
Exigeante VS Accessible

Peut-on facilement mettre en place ce dispositif : temps, budget, compétences, matériel, personnes



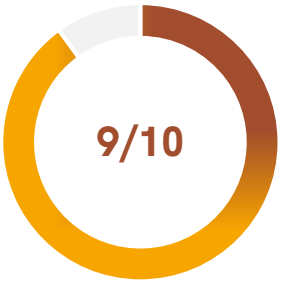
ACCEPTABILITÉ
Décalé VS Légitime

Le dispositif peut-il être facilement compris, accepté et légitimé par les personnes et institutions qui pourraient le porter ?



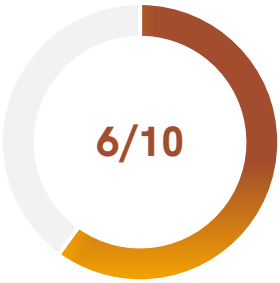
SENSIBILITÉ
Rationnel VS Sensible

Le dispositif donne-t-il beaucoup de place aux perceptions, aux sensations, aux émotions, aux intuitions et aux expériences situées ?



DÉCENTREMENT
Depuis soi VS Depuis le milieu

Le dispositif demande-t-il un effort important pour ne pas rester uniquement dans son propre point de vue et tenter de considérer les perspectives du milieu ?



OPÉRABILITÉ
Difficile à traduire VS Directement mobilisable

Le dispositif permet-il d'injecter de la matière utile et mobilisable pour les politiques publiques ?



PROGRAMME WDNTA

Perspectives

PERSPECTIVES

Professionnaliser la concertation de la nature

La phase de préfiguration du programme WDNTA a montré qu'il était possible de déployer une concertation de la nature dans le cadre d'un projet d'aménagement. Le projet pilote du Grand Parc de Lunaret en apporte une première démonstration : **il est possible de traduire des perspectives de la nature en orientations programmatiques.**

Cela étant dit, **le programme ne permet pas encore de mesurer pleinement les effets de cette démarche sur la transformation des espaces**. Il en confirme seulement la faisabilité et permet surtout de mieux cerner le travail qu'il reste à accomplir pour développer ces pratiques et mieux concerter la nature dans les projets d'aménagement de nos espaces de vie.

L'expérimentation et son évaluation ont notamment mis en évidence **plusieurs besoins** : mieux préparer les personnes chargées de l'interprétation, renforcer la traçabilité des matériaux recueillis, expliciter les opérations de traduction et préciser les conditions d'intégration de ces démarches aux processus de programmation et de conception.

Ces besoins ne sont finalement pas si surprenants. Si l'ingénierie de la concertation publique s'est construite au fil de plusieurs décennies, la concertation de la nature reste une pratique émergente. Pour trouver sa place dans l'action publique, elle doit désormais se doter de méthodes, d'outils et de compétences propres, afin de rendre ses processus plus lisibles, ses résultats plus discutables et ses conditions de mise en œuvre plus facilement transmissibles.

C'est désormais à ce **chantier de professionnalisation** que la Mission Relations s'attelle et entend continuer à contribuer, à travers quatre grands axes de travail.

1 Développer la fonction de commissaire-interprète de la nature

Dès 2024/2025, l'expérimentation WDNTA a contribué à faire émerger une fonction spécifique : l'interprétation de la nature. Les équipes de la Mission Relations ont rapidement identifié le **besoin de constituer un groupe de personnes volontaires, formées pour exercer cette interprétation**, la mettre en œuvre sur le terrain et en perfectionner progressivement les pratiques. C'est ainsi que sont nés, en 2025, les commissaires-interprètes de la nature. Leur rôle consiste à enquêter, à interpréter des perspectives possibles du milieu et à rendre explicite le travail qui conduit de l'expérience sensible à la formulation d'un avis.

La Mission Relations a d'ores et déjà engagé le **développement de ce premier corps de commissaires-interprètes** : sélection d'une première cohorte expérimentale de six volontaires, mise à l'épreuve du dispositif en octobre et novembre 2025, immersion sensible et expression de « paroles de la nature » lors du Procès du Sel *(voir carnet de préfiguration du programme NEMEC),* puis formation et évaluation du dispositif. Ces premières expériences constituent une base de travail pour préciser les compétences associées à cette fonction, ses modalités de formation et ses conditions d'intervention dans les projets d'aménagement.

*>> Un **guide-outil consacré aux commissaires-interprètes** de la nature viendra prochainement accompagner ce travail et contribuer à la transmission de ces pratiques.*

Plusieurs projets sont aujourd'hui en cours, notamment avec la communauté scientifique associée à la Mission Relations, afin de poursuivre ces travaux sur d'autres terrains, de professionnaliser progressivement ce corps et de perfectionner la fonction qui lui incombe : traduire les intérêts et les perspectives des milieux naturels.

2 Outiller la conduite et la traduction des concertations

L'évaluation du projet pilote a souligné **l'importance de mieux documenter le passage entre les perceptions recueillies, leur interprétation et leur traduction en recommandations programmatiques**. Pour que les productions d'une concertation puissent être comprises et mobilisées par les équipes de projet, il faut pouvoir retracer ce cheminement, expliciter les choix effectués et conserver une trace suffisante des matériaux initiaux.

*>> La Mission Relations travaille ainsi à la publication d'un **guide-outil consacré à la conduite d'un atelier de concertation de la nature**. Il visera à partager des principes méthodologiques, des protocoles et des outils de collecte, d'interprétation et de restitution, tout en précisant les dimensions qui doivent rester adaptables aux contextes.*

L'objectif n'est pas de figer une méthode unique, mais de proposer aux collectivités et aux professionnel·les un premier cadre méthodologique et déontologique pour concevoir, conduire et évaluer leurs propres expérimentations.

3 Former et accompagner les acteurs publics

La professionnalisation de la concertation de la nature ne concerne pas uniquement les personnes chargées de l'interprétation. **Pour que ces démarches puissent trouver leur place dans l'action publique, les collectivités doivent également être en mesure de se les approprier**, de les intégrer à leurs processus de travail et d'en mobiliser les productions dans leurs décisions. Cela suppose de **sensibiliser** et de **former** les élu·es, les technicien·nes et les professionnel·les de l'aménagement, de la planification et de la gestion des territoires, mais aussi de les **accompagner** dans l'élaboration de démarches de concertation de la nature adaptées à leurs contextes.

Cette nécessité s'est progressivement affirmée au fil de la phase de préfiguration de la Mission Relations. Elle a notamment pris forme dans le **programme FORSA, consacré à la formation et l'accompagnement**. Son projet pilote, mené avec le Parc naturel régional du Massif des Bauges, a consisté à accompagner une collectivité souhaitant développer ses propres méthodes de concertation de la nature. L'enjeu était de lui proposer un cadre suffisamment structurant pour soutenir la démarche, tout en restant assez souple pour permettre aux équipes de construire leurs propres pratiques.

*>> **Un carnet consacré au programme FORSA** paraîtra prochainement. Il reviendra sur cette expérimentation et présentera des pistes pour accompagner les collectivités dans l'émergence de nouvelles manières de prendre en compte les relations au vivant dans leurs politiques territoriales.*

En parallèle, la Mission Relations a engagé dès 2026 un travail important sur la formation des acteurs publics. Un premier jalon a été posé avec le **webinaire *« Intégrer les relations au vivant dans l'action publique territoriale »,*** organisé le 31 mars 2026 par le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) et l'Office français de la biodiversité (OFB). Cette rencontre a permis de partager des enjeux, des outils et des retours d'expérience issus des expérimentations conduites avec plusieurs collectivités partenaires.

Cette dynamique se prolonge avec **une formation de trois jours, organisée en partenariat avec le CNFPT et l'OFB, du 8 au 10 décembre 2026 à Montpellier** : « Approches sensibles de la nature et de ses intérêts pour la gestion, l'aménagement et la planification territoriale écologique ». Alternant apports théoriques, expériences de terrain et découverte d'outils concrets, elle permettra aux participant·es de mieux comprendre ces approches, d'identifier leurs conditions de mise en œuvre et de les relier à leurs propres projets et responsabilités professionnelles.

4 Multiplier les terrains d'expérimentation

Parmi les programmes de la Mission Relations, WDNTA est l'un de ceux qui ouvrent les perspectives les plus prometteuses. La prise en compte des intérêts de la nature et le recours aux approches sensibles dans les projets d'aménagement constituent un champ d'expérimentation particulièrement fertile, qui reste largement à explorer.

Les premières expérimentations ont permis d'en éprouver les possibilités, notamment au Grand Parc de Lunaret, ainsi que sur quelques autres terrains. Mais elles ne constituent qu'un début. **Pour mieux comprendre ce que ces démarches peuvent apporter aux projets d'aménagement, il faut désormais les mettre à l'épreuve d'une plus grande diversité de situations** : d'autres types d'espaces, d'autres échelles de projet, d'autres contextes territoriaux et d'autres cadres professionnels.

À partir de 2027, la Mission Relations souhaite donc multiplier les terrains d'expérimentation de WDNTA, en lien étroit avec les collectivités et les professionnel·les qui conçoivent, aménagent et gèrent nos espaces de vie. Il s'agira de tester les méthodes dans des conditions variées, d'observer ce qu'elles permettent de faire évoluer dans les pratiques et les décisions, et d'enrichir progressivement les outils à partir des enseignements tirés de chaque expérience.

La Mission Relations invite les collectivités volontaires, les équipes de maîtrise d'œuvre et les professionnel·les de l'aménagement et de la gestion des milieux à prendre part à cette dynamique. Chaque nouveau terrain est une occasion de mettre les méthodes à l'épreuve, d'en révéler les possibilités et d'explorer la place que les perspectives et les intérêts de la nature peuvent prendre dans les projets qui transforment nos territoires.



PROGRAMME WDNTA

FAQ

Est-ce qu'on peut vraiment concerter la nature ?

Oui, à condition de préciser ce que l'on entend par là. La nature ne peut pas participer à une concertation en s'exprimant comme le ferait une personne humaine. La démarche consiste plutôt à déplacer notre attention vers un milieu, à l'approcher avec sincérité, sensibilité et engagement, puis à en interpréter les intérêts et les perspectives possibles pour les prendre en compte, parmi d'autres éléments, dans la programmation et la conception d'un aménagement.

Ainsi, il ne s'agit pas de recueillir une « parole objective de la nature », mais de construire une médiation qui permette de faire une place aux intérêts et aux perspectives des milieux de vie dans les processus de conception spatiale.

Est-ce que les interprètes de la nature parlent au nom de la nature ?

Non. Les interprètes ne prétendent pas parler au nom de la nature. Ils formulent des interprétations situées de ses perspectives et de ses intérêts possibles, à partir d'un effort d'approche et d'écoute du milieu.

Leur rôle consiste aussi à expliciter la manière dont ils ont construit ces interprétations, les éléments sur lesquels ils s'appuient et les limites de leur démarche.

Comment savoir si nous avons bien traduit une perspective de la nature ?

Nous ne pouvons jamais en avoir la certitude absolue. Une interprétation reste une proposition, qui peut être confortée, complétée ou contredite par d'autres observations et connaissances.

Pour la rendre aussi solide que possible, il faut croiser les points de vue, confronter les interprétations, expliciter les choix effectués et reconnaître les incertitudes. L'objectif n'est pas de garantir une traduction parfaitement juste, mais de construire des interprétations suffisamment étayées et discutables pour contribuer à une décision.

Est-ce que ce n'est pas de l'anthropomorphisme ?

Cela peut arriver, comme dans toute tentative humaine de comprendre ce qui nous est étranger. Nous interprétons toujours à partir de nos perceptions, de nos expériences et des catégories dont nous disposons. Chercher à comprendre les perspectives d'un milieu naturel comporte donc un risque de projection.
Mais ce risque suffit-il à disqualifier la démarche ? Comprendre le point de vue d'un enfant, d'une personne issue d'une autre culture ou d'un être vivant différent de nous suppose également un effort pour dépasser nos propres repères, sans jamais pouvoir les abandonner complètement. Toute traduction est imparfaite : cela ne signifie pas qu'elle soit inutile.

L'enjeu n'est pas de prétendre échapper à tout anthropomorphisme, mais de reconnaître ce que nous projetons éventuellement sur le milieu et de rendre ce travail explicite et discutable.

Faut-il être naturaliste pour interpréter les perspectives de la nature ?

Non. Les connaissances naturalistes peuvent enrichir l'interprétation, mais la démarche mobilise d'autres formes d'attention et de connaissance : sensations, expériences vécues, observations attentives ou pratiques artistiques, par exemple. L'enjeu est de croiser ces approches complémentaires, plutôt que de réserver l'interprétation aux spécialistes.

Pourquoi utiliser des approches sensibles ?

Parce que nous sommes intrinsèquement en relation avec les milieux naturels par nos corps, nos sensations, nos émotions et nos expériences. Avant même de les mesurer ou de les analyser, nous les vivons : nous en faisons partie, nous les habitons et ils constituent notre quotidien.

Si l'on cherche à comprendre les perspectives et les intérêts d'un milieu plutôt qu'à le considérer uniquement comme un objet extérieur à observer, il est logique d'interroger en premier lieu la relation sensible que nous entretenons avec lui.

Cette relation, que nous éprouvons en permanence, reste souvent diffuse ou difficile à formuler. Les approches sensibles proposent des protocoles pour guider l'attention, favoriser l'immersion, mobiliser l'ouïe, le silence ou la musique. Elles permettent de faire émerger ces perceptions, de les partager, de les mettre en mots et de les traduire en matière utile pour le projet.

Le sensible constitue ainsi une voie particulièrement féconde pour approcher les perspectives et les intérêts d'un milieu dont nous sommes nous-mêmes une composante.



Est-ce que tout le monde peut interpréter la nature ?

En principe, oui. Mais interpréter un milieu dans le but de contribuer à un projet d'aménagement demande un apprentissage. Il faut apprendre à observer, à déplacer son attention, à formuler des interprétations et à les confronter à celles des autres. Comme toute pratique de traduction, ce travail s'affine avec l'expérience et nécessite des méthodes et des outils adaptés. Tout le monde peut devenir traducteur.. à condition de se former à la traduction !

C'est pourquoi la Mission Relations développe la fonction de commissaire-interprète de la nature : des personnes préparées à conduire ce travail et à en rendre les résultats compréhensibles, discutables et utiles pour les projets.

Est-ce que la concertation de la nature est une méthode scientifique ?

Non, pas au sens d'une méthode scientifique destinée à produire des résultats objectifs et reproductibles selon un protocole expérimental. La concertation de la nature est une démarche empirique qui produit une matière qualitative et située.

Elle ne remplace ni les inventaires naturalistes, ni les diagnostics écologiques, ni les connaissances scientifiques. Elle cherche à les compléter en faisant émerger d'autres perceptions, relations et questions à prendre en compte dans les projets d'aménagement.

Est-ce que ça peut produire des décisions d'aménagement ?

Oui. Le projet pilote de WDNTA au Grand Parc de Lunaret, à Montpellier, a montré que les productions d'un atelier de concertation de la nature pouvaient contribuer à l'élaboration d'orientations programmatiques pour la conception des espaces publics.

Cette première expérience montre que la démarche peut nourrir un projet d'aménagement, mais elle ne permet pas encore de mesurer pleinement son influence sur les choix de conception ni sur les espaces finalement réalisés. D'autres expérimentations seront nécessaires pour évaluer comment ces démarches peuvent transformer les aménagements.

Est-ce reproductible ?

Oui, mais pas nécessairement à l'identique. Le protocole expérimenté au Grand Parc de Lunaret peut servir de point de départ, mais chaque démarche doit être adaptée au site, à la question d'aménagement, aux participant·es et aux objectifs du projet.

L'un des enjeux de WDNTA est de déterminer quels éléments méthodologiques peuvent être repris d'un contexte à l'autre et lesquels doivent être ajustés. La reproductibilité repose donc moins sur l'application d'une recette unique que sur la capacité à adapter et à documenter la démarche.

Combien de temps faut-il prévoir pour concerter la nature ?

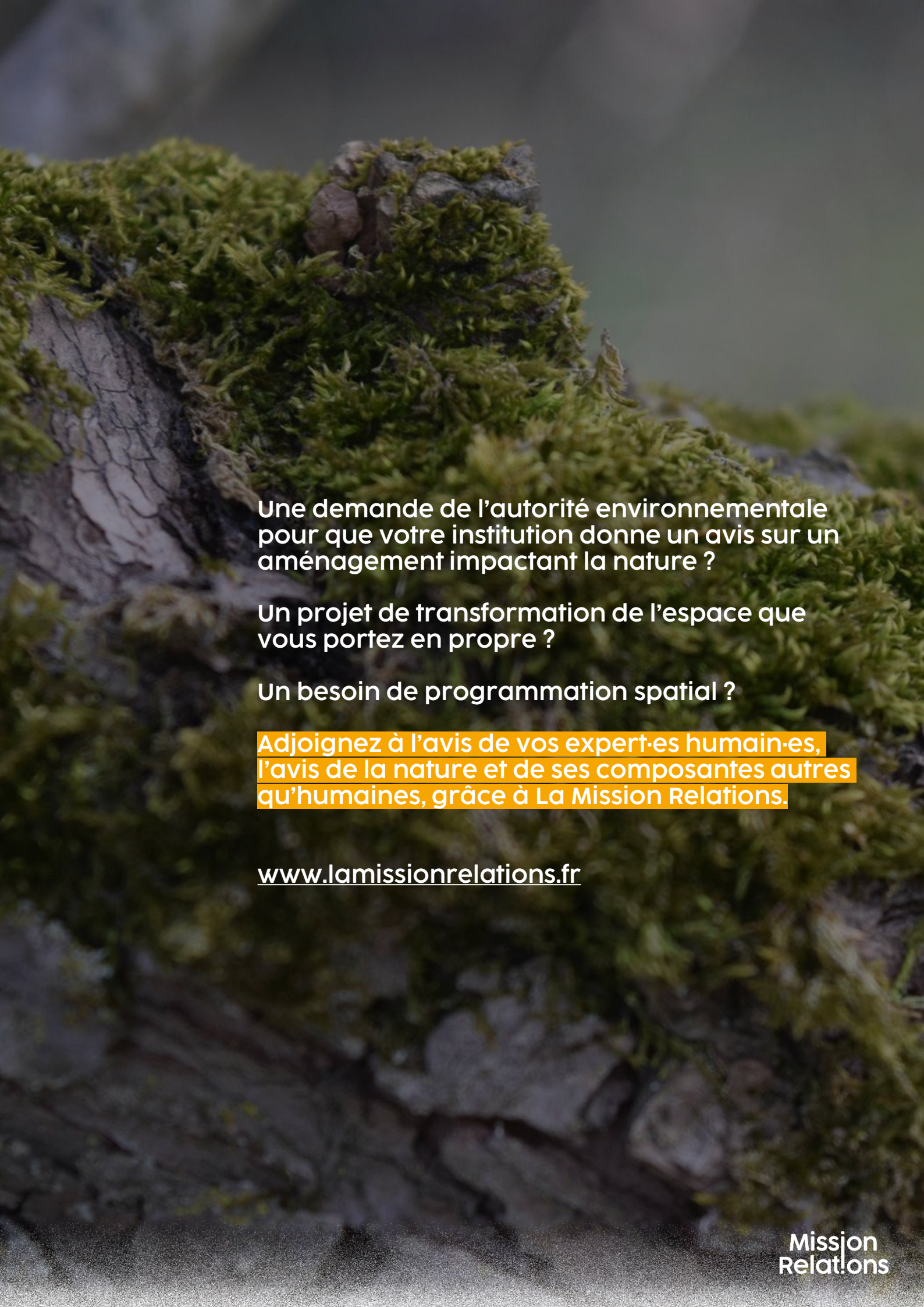
À ce stade, il est prudent de prévoir davantage de temps que pour une concertation classique. Les approches sensibles demandent de préparer les participant·es, de créer les conditions d'une attention différente au milieu et de laisser le temps aux perceptions de se déployer et d'être mises en commun.

L'atelier pilote de WDNTA a duré environ cinq heures. Selon le site et les objectifs, une durée plus importante peut être nécessaire. À cela s'ajoutent la préparation en amont, puis le travail de documentation, d'interprétation et de traduction des matériaux en orientations pour le projet.
Mieux vaut donc prévoir un temps suffisant pour que l'expérience puisse réellement se déployer, plutôt que de chercher à la faire entrer à tout prix dans les formats habituels.

Comment mettre en place une concertation de la nature dans ma collectivité ?

Commencez par lire ce carnet et voyez s'il vous inspire. Vous pouvez ensuite vous former auprès de la Mission Relations ou nous contacter pour envisager une expérimentation !
Selon votre projet, son état d'avancement, le site concerné et les questions à instruire, la Mission Relations peut vous accompagner dans la définition du protocole, la constitution et la préparation d'un groupe de commissaires-interprètes de la nature, l'organisation de la concertation, la documentation des matériaux recueillis et leur traduction dans le projet d'aménagement.

Et si votre projet ne correspond pas exactement au cadre actuel de WDNTA, contactez-nous quand même. Le programme est encore en construction : chaque nouveau projet est aussi l'occasion d'éprouver les méthodes, d'en préciser les conditions d'application et d'explorer de nouvelles possibilités.



Une demande de l'autorité environnementale pour que votre institution donne un avis sur un aménagement impactant la nature ?

Un projet de transformation de l'espace que vous portez en propre ?

Un besoin de programmation spatial ?

Adjoignez à l'avis de vos expert·es humain·es, l'avis de la nature et de ses composantes autres qu'humaines, grâce à La Mission Relations.

www.lamissionrelations.fr

Mission Relations